



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 06 novembre 2023

SURPOPULATION DES SANGLIERS DANS LE MASSIF DES LOGES

Face à la problématique de surpopulation de sangliers dans le massif des Loges, une réunion publique s'est tenue à l'invitation des services de l'État (Direction départementale des territoires et de la mer - DDTM) à la salle municipale de Villainville vendredi 20 octobre 2023.

Une centaine de participants, agriculteurs et chasseurs a pu échanger sur le sujet, en présence notamment du président de la fédération départementale des chasseurs de la Seine-Maritime (FDC 76) et de représentants de la Chambre d'agriculture.

La dynamique de l'espèce sanglier conduit à une rapide évolution des populations notamment dans certains secteurs tels que le massif des Loges qui est en fort déséquilibre cynégétique, ce qui peut entraîner des tensions avec les riverains. À noter qu'en complément des dégâts sur les cultures, la prolifération de l'espèce induit des problèmes de sécurité publique (installation en zones périurbaines, risque de collision, etc.).

Au regard de cette situation, la réunion publique a permis l'échange des points de vue entre participants et l'identification de plusieurs leviers d'actions :

- une mise en réseau entre agriculteurs et chasseurs pour pouvoir réagir rapidement en cas de présence de sangliers ;
- un développement de mesures incitatives pour encourager le tir à l'affût ;
- une analyse du niveau des prélèvements qui sera réalisée d'ici la fin du mois de novembre. En cas de prélèvements insuffisants, des actions administratives seront alors menées sous la forme de tirs de nuit, voire de battues administratives.

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex